



DIAGNOSTIC DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PREFACE

Le diagnostic du système alimentaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par ses liens majeurs avec la santé, l'économie, l'environnement ou la cohésion sociale, le **système alimentaire** apparaît comme une composante essentielle de la prospérité des sociétés. Si le **modèle agro-industriel** dominant a globalement rempli sa mission – fournir une nourriture abondante et bon marché à une population croissante, tout en permettant à la France de structurer un puissant secteur exportateur – il fait face à des **limites et vulnérabilités majeures**, en termes de soutenabilité écologique, d'acceptabilité sociale et de viabilité économique. Dans ce contexte, et compte tenu des préoccupations et attentes renouvelées des citoyens, des villes et des territoires affichent une volonté de **prendre la main sur leur alimentation** et de prendre part à la transition vers des modes de production et de consommation plus durables. Encouragées par la mise en place des **Projets Alimentaires Territoriaux**, de nouvelles politiques émergent pour construire une vision partagée des enjeux alimentaires et favoriser une reterritorialisation des filières à proximité des besoins. De plus en plus mobilisée pour donner un cap à ces dynamiques territoriales, la notion de **résilience alimentaire territoriale** peut se définir comme la capacité des territoires à garantir une alimentation suffisante, de qualité et saine, adaptée et accessible à tous, même en période de crise (économique, écologique, sanitaire).

Souhaitant amplifier son appui auprès des dynamiques territoriales en faveur de cette transition agricole et alimentaire, l'ADEME a engagé une démarche de diagnostic du système alimentaire à l'échelle régionale.

Ce travail de diagnostic vise à mieux orienter les politiques d'accompagnement des démarches territoriales autour de l'agriculture, des filières agro-alimentaires et de l'alimentation. Il comprend également un volet prospectif, qui vient contribuer aux travaux de prospective TRANSITIONS 2050 menés par l'ADEME à l'échelle nationale.

Comprendre les systèmes alimentaires actuels pour penser leur résilience

Le rapport complet et la synthèse de la présente étude sont à disposition dans la librairie ADEME : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5411-diagnostic-du-systeme-alimentaire-de-la-region-provence-alpes-cote-d-azur-de-sa-durabilite-et-de-sa-resilience.html>

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

2, boulevard de Gabès
CS 50139 | 13627 Marseille Cedex 08

Coordination technique : Emilie LE FUR et Sandrine CANDELIER (ADEME)

Rédacteurs : Boris CHABANEL, Arthur VETU et Fanny ROUXELIN (UTOPIES)

Crédits photo : p 4 : © Sandrine Mulas – p5 : © DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur / © Christophe Aubry – p 6-7 : © Istockphoto – p 8 : © Istockphoto – p 8-9 : © Sandrine Mulas / © Istockphoto – p 10 : © Shutterstock – p 12 : © Istockphoto – p 13 : © Fanch Frigot / © Sarah Lachenal – p 13 : © Sarah Lachenal / © GERES Amélie Himpens

Création graphique : Utopies

Impression : Imprimé en France sur papier recyclé FSC-C124913 par l'imprimerie CCI à Marseille

Brochure réf. 011947

ISBN : 9791029720277 – Octobre 2022

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, Octobre 2022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Illustration de couverture : © Maléna Decque / Utopies

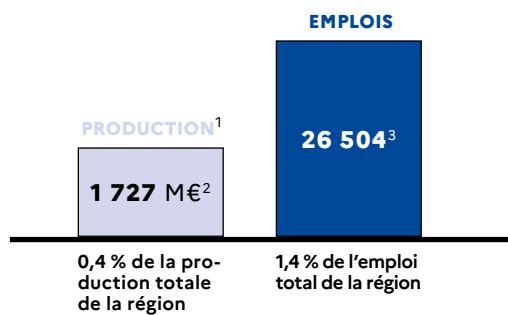
1

DE LA PRODUCTION À L'ASSIETTE, LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Une production alimentaire spécialisée



PRODUCTION AGRICOLE EN 2020



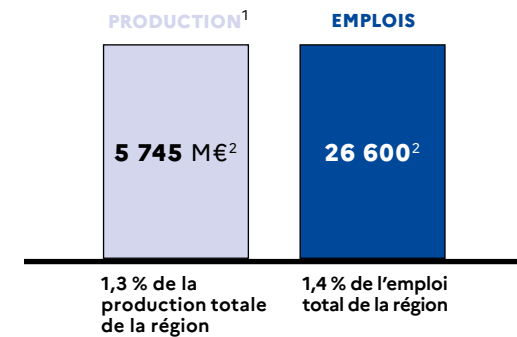
La région présente une forte spécialisation dans la culture de **fruits** (arboriculture, oléiculture) et de **légumes** : elles concentrent près de **la moitié des emplois agricoles de la région**.



Production à la ferme de la Durette / © Sandrine Mulas



TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE EN 2020

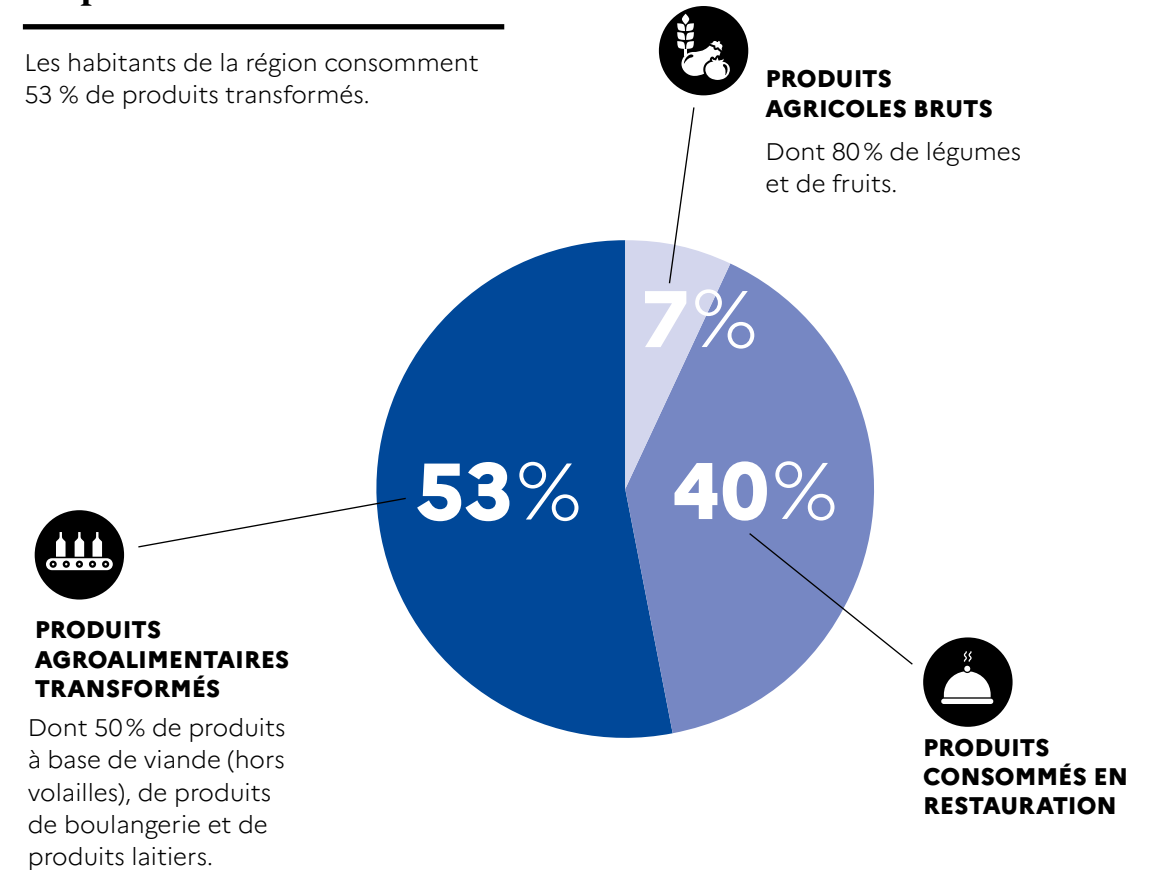


70 % des emplois de l'agroalimentaire régional se concentrent sur **3 secteurs** : la boulangerie, la fabrication de produits à base de légumes et de fruits et la fabrication de produits à base de viande (hors volaille).

La boulangerie et la fabrication de produits à base de fruits et de légumes représentent 1/3 de la transformation agroalimentaire régionale en valeur.

Une consommation alimentaire tournée vers les produits transformés

Les habitants de la région consomment 53 % de produits transformés.



Ci-dessus : Fabrique calissons © DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur
À droite : Transformation à la conserverie bio et artisanale, Local en Bocal, Avignon © Christophe Aubry

¹ La production est exprimée en «prix producteurs» (hors subventions, marges commerciales et de transport). Ces données excluent les secteurs viticole et horticole.

² Sources : Locanomics, Utopies

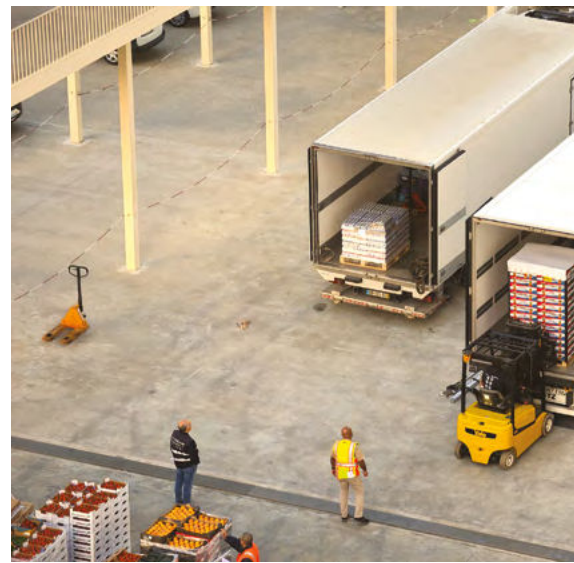
³ Source : DRAAF Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2

L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En valeur, seuls 12 % de la production agricole et 38 % de la transformation agroalimentaire nécessaires pour satisfaire la consommation alimentaire des habitants sont issus de la région.

Cette situation reflète à la fois **un déficit de production au regard des besoins** ainsi que le fait que la production existante est largement tournée vers une demande extérieure au territoire ou des besoins non alimentaires. Dans le même temps qu'elle exporte une part substantielle de sa production, la région présente **une forte dépendance aux produits alimentaires provenant de l'extérieur du territoire**. Une très large partie des achats des secteurs de l'industrie agroalimentaire, du commerce et de l'hôtellerie-restauration sont importés. **La marge de reterritorialisation de l'alimentation de la région est grande.**



Flux entrants sur la région



LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES DU TERRITOIRE IMPORTENT

61 %	de leurs achats de produits agricoles
76 %	de leurs achats de produits transformés



LE SECTEUR DU COMMERCE (GRANDES ET MOYENNES SURFACES, COMMERCE DE PROXIMITÉ, ETC.) IMPORTE

59 %	de ses achats de produits agricoles
72 %	de ses achats de produits transformés



LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION IMPORTE

73 %	de ses achats de produits agricoles
82 %	de ses achats de produits transformés

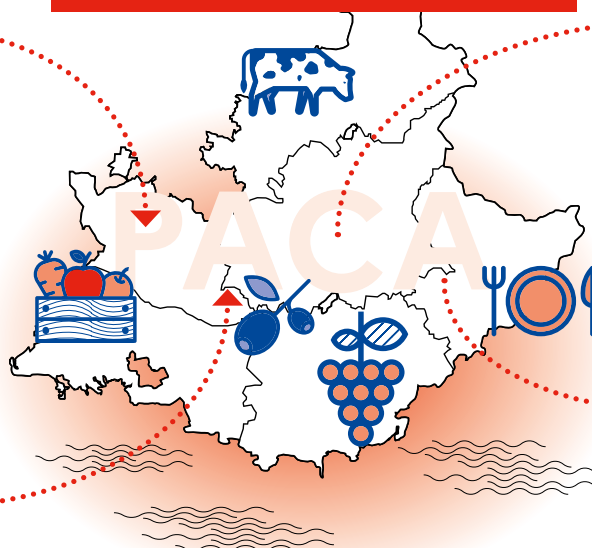
12 %

D'AUTONOMIE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE

38 %

D'AUTONOMIE SUR LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

LA RÉGION FOURNIT 12 % DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET 38 % DE LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE NÉCESSAIRES POUR SATISFAIRE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES HABITANTS.



Flux sortants de la région

62 %

des **produits agricoles** régionaux sortent du territoire

60 %

des **produits alimentaires transformés** régionaux sortent du territoire

Taux d'autonomie* des filières du territoire

* Part de la consommation locale couverte par la production locale

FILIÈRE CÉRÉALES

Culture de céréales, oléagineux, légumineuses	0,7 %
Fabrication de farines	10 %
Fabrication de produits de boulangerie	84 %
Fabrication de biscuits, biscottes, pâtes alimentaires	21 %

FILIÈRE VIANDE (HORS VOLAILLES)

Élevage bovins viande	1,1 %
Autres élevages (hors volailles)	6 %
Abattage et produits à base de viande	9 %

FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

Culture de légumes	28 %
Culture de fruits	32 %
Fabrication de produits à base de fruits et légumes	31 %

FILIÈRE VOLAILLES

Élevage de volailles et production d'œufs	1,1 %
Transformation des volailles	0,9 %

FILIÈRE PRODUITS LAITIERS

Élevage bovins laitiers	0,3 %
Fabrication de lait, beurre et autres produits laitiers	4 %
Fabrication de fromage	1,4 %
Fabrication de produits laitiers secs et concentrés	1,2 %

FILIÈRE PISCICOLE

Pêche	17 %
Fabrication et conditionnement de produits à base de poissons et fruits de mer	5 %



La filière fruits et légumes est celle pour laquelle la région affiche l'autonomie la plus élevée.



La filière céréales s'avère contrastée avec une autonomie forte sur les produits transformés et faible sur l'amont agricole.



Les filières animales présentent dans leur ensemble les taux d'autonomie les plus faibles.

3

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU SYSTÈME ALIMENTAIRE RÉGIONAL

Bien que les pratiques agricoles pèsent moins sur les milieux naturels en région que dans le reste de la France, du fait notamment d'une production majoritairement végétale et d'un essor important de l'agriculture biologique, **les pollutions restent importantes** en raison, par exemple, de contaminations par les pesticides. Leur utilisation a cependant diminué ces dernières années. **L'agriculture pèse fortement sur la ressource en eau**, dans un contexte où le stress hydrique s'intensifie.

IMPACTS DE L'AGRICULTURE



UNE AGRICULTURE DÉPENDANTE DE L'IRRIGATION

PRÈS DE **70 %**

DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION ET DE L'EMPLOI AGRICOLES DE LA RÉGION SONT LIÉS À L'IRRIGATION

2^e

RÉGION QUI PRÉLÈVE LE PLUS D'EAU D'IRRIGATION (Source : Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau, 2019)



UNE UTILISATION D'INTRANTS PLUS MODÉRÉE QU'AILLEURS EN FRANCE MAIS UN USAGE TOUJOURS IMPORTANT DE PHYTOSANITAIRES DANS CERTAINS TERRITOIRES

1^{re} RÉGION FRANÇAISE POUR LA PART DES SURFACES AGRICOLES EN BIO (17 % de la SAU totale contre 8 % en moyenne en France)

UN SURPLUS AZOTÉ PARMIS LES PLUS FAIBLES de France et un bilan du phosphore proche de l'équilibre

MAIS

Le Var, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse classés parmi **les départements les plus consommateurs de substances actives dangereuses** par SAU

(Source : Banque Nationale des Ventes distributeurs, 2018)

UN RECU des achats de substances actives dangereuses sauf dans le Var



UNE AGRICULTURE MOINS ÉMISSIVE QUE LA MOYENNE FRANÇAISE

2,6 tonnes eq.CO₂/ha

CONTRE 4 TONNES EQ.CO₂ PAR HECTARE EN MOYENNE EN FRANCE. Un écart principalement dû à la faible présence d'élevage bovin sur le territoire.

L'agriculture en région Provence-Alpes-Côte d'Azur émet moins de gaz à effet de serre que la moyenne française du fait de la faible présence de l'élevage bovin et d'un usage moindre de fertilisants azotés.

Il est également important d'appréhender l'impact de l'alimentation de la population du territoire. L'ensemble de la chaîne de production nécessaire pour satisfaire la consommation alimentaire régionale génère une empreinte matières de 11,1 millions de tonnes et une empreinte carbone de 9,8 Mteq CO₂, soit 2 tonnes eq CO₂ par habitant. **La réduction des pressions environnementales se joue ainsi du champ à l'assiette.**



Ferme de la Durette, Avignon / © Sandrine Mulas

IMPACTS DE L'ALIMENTATION

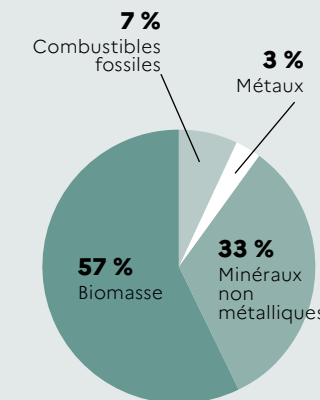


UNE EMPREINTE MATIÈRE DE LA CONSOMMATION MAJORITAIREMENT IMPUTABLE AUX PRODUITS TRANSFORMÉS

11,1M de tonnes par an

EMPREINTE MATIÈRE GÉNÉRÉE PAR L'ALIMENTATION EN PACA, SOIT 2,2 TONNES / HABITANT.

COMPOSITION DE L'EMPREINTE MATIÈRE DE L'ALIMENTATION EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



63 %

DE L'EMPREINTE MATIÈRES EST ATTRIBUABLE AUX PRODUITS TRANSFORMÉS



UNE EMPREINTE CARBONE ENCORE EXCESSIVE AU REGARD DES OBJECTIFS CLIMATIQUES

Les empreintes matières et carbone correspondent à l'ensemble des matières mobilisées et des gaz à effet de serre émis tout au long du processus de production et de transport des produits alimentaires consommés par les habitants de la région, que cette production ait lieu au sein du territoire, dans le reste de la France ou à l'étranger.

UN HABITANT DE LA RÉGION ÉMET

2 tonnes eq.CO₂/an PAR SA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Soit 9,8M de tonnes eq.CO₂ générées sur le territoire chaque année.

75 %

de l'empreinte carbone est générée par les **produits transformés**

Bien que dans la moyenne française, cette empreinte correspond à la totalité de ce qu'un individu pourrait émettre annuellement pour atteindre la neutralité carbone.

4

LES VULNÉRABILITÉS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE RÉGIONAL

Le système alimentaire régional présente plusieurs vulnérabilités : une surface agricole utile (SAU) par habitant faible - liée à une forte densité de population sur le littoral et une forte pression foncière - une exposition importante aux effets de la crise climatique avec des perspectives d'épisodes extrêmes ou à contre-saison, une population agricole vieillissante plus marquée qu'à l'échelle nationale, une dépendance aux fournitures importées (machines, intrants, etc.). A contrario, le nombre d'actifs agricoles a connu un recul moins marqué qu'à l'échelle nationale et la taille moyenne des exploitations est plus faible, ce qui peut être un atout pour faciliter leur transmission. Ces constats posent les enjeux à relever par le territoire et ses acteurs demain.



Un déficit de surfaces agricoles au regard des besoins à satisfaire

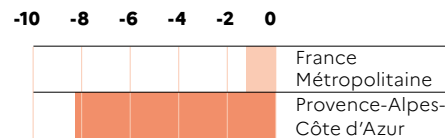
1500m²
SAU/hab

La Surface Agricole Utile par habitant la plus faible de France (après l'île de France), et connaissant le plus fort recul au cours de la dernière décennie.

ENJEU

PRÉSERVATION ET RECONQUÊTE DE FONCIER À VOCATION ALIMENTAIRE

ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE ENTRE 2010 ET 2019 (en %)
(source: Agreste, Statistique agricole annuelle)



LA RÉGION FRANÇAISE OÙ LE FONCIER AGRICOLE A LE PLUS REÇU SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES

La région ne dispose que de 36% des surfaces agricoles nécessaires pour répondre à la consommation alimentaire locale

Et plus spécifiquement que de :

- 30% SUR LES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX
- 35% SUR LES LÉGUMES
- 37% SUR LES PRODUITS ANIMAUX (VIANDE, LAIT, OEUF)



Un recul de l'emploi agricole

-9%

Un recul du nombre d'actifs agricoles, néanmoins inférieur à la moyenne française.

54 ANS

C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que l'âge moyen des chefs d'exploitation est le plus élevé de France.

31ha

Une taille moyenne des exploitations agricoles nettement inférieure aux autres régions françaises, un atout pour la transmission ?

ENJEU

FACILITATION DE LA TRANSMISSION ET DE LA REPRISE DES EXPLOITATIONS



Une forte exposition aux impacts du changement climatique aujourd'hui... et demain

ENTRE **+1,5°**
ET **+2,5°**

d'élévation des températures moyennes en 2050 dans la région, avec des pics à +7°C en été selon les scénarios le plus pessimistes.

-13% À -47%

DE PRÉCIPITATIONS À HORIZON 2100.

50%

de probabilité d'avoir des pertes de rendement supérieures à 10%



Une dépendance forte aux importations

ENJEU

DIFFUSION DES PRATIQUES AGRICOLES SOBRES EN INTRANTS CHIMIQUES ET DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES RÉGIONALES DURABLES (INTRANTS, MACHINES, EMBALLAGES)



PRODUCTION AGRICOLE RÉGIONALE

	Achats en M€	% des achats importés ¹
Intrants chimiques	113	94 %
Energies fossiles (pétrole et gaz) ²	58	47 %
Alimentation animale	15	95 %
Machines et équipements agricoles	13	97 %



TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE RÉGIONALE

	Achats en M€	% des achats importés ¹
Emballages en plastique	90	84 %
Machines et équipements	74	92 %
Energies fossiles (pétrole et gaz)*	63	41 %
Emballages en carton	26	85 %
Emballages métalliques	15	99 %

¹ Achats réalisés en dehors du territoire

² Les faibles taux d'importation de combustibles fossiles reflètent le fait qu'une part significative des produits énergétiques consommés sont issus d'activités de raffinage et de distribution de pétrole et de gaz présentes sur le territoire.

5

PROSPECTIVE 2050 : LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le diagnostic du système alimentaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur a permis d'imaginer deux scénarios d'évolution du système alimentaire régional à l'horizon 2035-2050. Le scénario tendanciel suggère une **autonomie alimentaire de la région dégradée sur la période 2019-2050** en raison d'une population croissante et de surfaces agricoles réduites. Le scénario de transition a été bâti en choisissant des objectifs d'évolution de la consommation vers une assiette plus végétale et d'augmentation de la part de bio (75% en 2050) et du taux de couverture en surfaces (54%) : il révèle **un net déficit de surfaces alimentaires à cet horizon**. Ces enseignements pourront être complétés par les 4 scénarios Transitions 2050 de l'ADEME.

SCÉNARIO TENDANCIEL

QUELLES ÉVOLUTIONS EN 2050 SI LES TENDANCES SE POURSUIVENT EN TERMES DE CONSOMMATION ET D'ÉVOLUTION DES SURFACES AGRICOLES ?



HAUSSE DE LA POPULATION



MAINTIEN DU RÉGIME ALIMENTAIRE ACTUEL



TENDANCE À LA BAISSÉ DES SURFACES AGRICOLES ET HAUSSE MODÉRÉE DE LA SURFACE EN BIO

UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN RECU DE

-16%

D'ICI 2050

ÉVOLUTION PROSPECTIVE DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA RÉGION



PRODUCTION AGRICOLE

11,5 %	2019
8 %	2050



TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

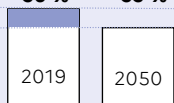
38,5 %	2019
38 %	2050

UNE DIMINUTION DE

-8%

DU TAUX DE COUVERTURE* EN SURFACES AGRICOLES

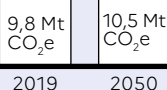
36 % 33 %



UNE AUGMENTATION DE

+30%

DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA CONSOMMATION RÉGIONALE EN 2050 (empreintes carbone et matières)



*Le taux de couverture en surfaces agricoles est le rapport entre les surfaces agricoles actuelles du territoire et les surfaces qui sont nécessaires pour produire les denrées agricoles incorporées aux produits consommés.



À gauche : Production de concombres à la ferme Capri (Cité de l'agriculture), Marseille / © Fanch Frigot

À droite : Cueillettes solidaires de choux / © Sarah Lachenal

SCÉNARIO DE TRANSITION

QUELLES SURFACES AGRICOLES NÉCESSAIRES DEMAIN SI L'ASSIETTE DES CONSOMMATEURS ÉVOLUE ET QUE L'ON SE DONNE POUR AMBITION D'ATTEINDRE 75% DE SURFACES EN BIO ?



CHANGEMENT DE RÉGIME ALIMENTAIRE
Projection de l'assiette Afterres 2050



AUGMENTATION DU TAUX DE COUVERTURE EN SURFACE



ÉVOLUTION PLUS AMBITIEUSE DES SURFACES EN BIO

UN NÉCESSAIRE ACCROISSEMENT DE LA SURFACE AGRICOLE RÉGIONALE

Selon ce scénario, les surfaces agricoles nécessaires en 2050 en Provence-Alpes-Côte d'Azur seraient de 849 600 hectares, soit une hausse de 31 % par rapport aux surfaces agricoles actuelles : **201 200 hectares supplémentaires dédiés aux productions alimentaires seraient nécessaires.**

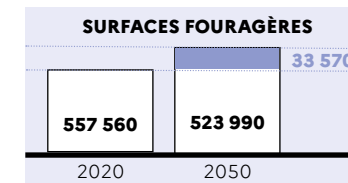
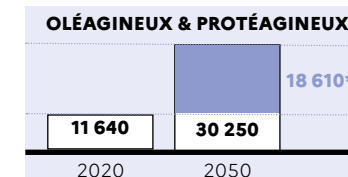
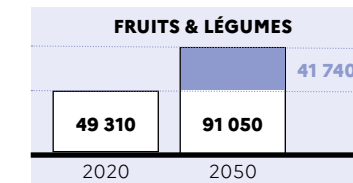
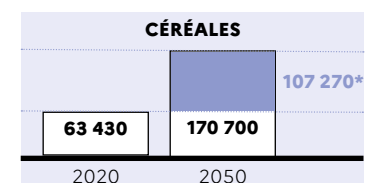
+31%

DE SURFACES AGRICOLES NÉCESSAIRES D'ICI 2050

649 000 ha	2019
849 600 ha	2050

SURFACES NÉCESSAIRES PAR FILIÈRES EN 2050 (en hectares)

POUR RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS DU SCÉNARIO DE TRANSITION, 2 FILIÈRES PRÉSENTENT LES DÉFICITS EN SURFACE LES PLUS IMPORTANTS : LES CÉRÉALES ET LES LÉGUMES.



* Hectares supplémentaires nécessaires

6

LES DÉFIS DU TERRITOIRE



À gauche : Les cueillettes solidaires : glanage par l'association « Le village », Cavaillon / @ Sarah Lachenal

À droite : Cultures sous serres bioclimatiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur / © GERES Amélie Himpens

Les enseignements de l'étude de la résilience alimentaire du territoire ont fait émerger **six défis structurants pour la transition du système alimentaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Ces défis ont vocation à être discutés et complétés, à être relevés dans une dynamique collective dans le cadre de stratégies territoriales opérationnelles de résilience alimentaire.



Faire du régime méditerranéen un tremplin vers une alimentation plus saine, durable et accessible à tous ?

OBJECTIFS

- Favoriser une alimentation nutritive et saine, à base de produits végétaux, moins onéreuse, moins consommatrice de surfaces agricoles et moins génératrice d'impacts environnementaux
- Assurer l'accès de cette alimentation à tous



Stopper le recul des terres et **reconquérir 5 000 ha** par an de surfaces agricoles régionales ?

OBJECTIFS

- Permettre l'installation de nouveaux exploitants
- Accroître et diversifier la production
- Accroître le potentiel d'autonomie alimentaire (fruits à coque, légumes secs et à cosse, pommes de terre, blé tendre, etc.)
- Faire reculer les friches
- Protéger les terres à haut potentiel agronomique



Enrayer la baisse du nombre d'exploitations et d'agriculteurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

OBJECTIFS

- Favoriser l'installation et la transmission des exploitations (enjeu de la taille des fermes notamment)
- Disposer de la main d'œuvre nécessaire à une transition agroécologique plus intensive en emplois



Faire de la région le laboratoire de pratiques agricoles tournées vers l'agroécologie, la neutralité carbone, la préservation des ressources et l'adaptation au changement climatique ?

OBJECTIFS

- Accroître les surfaces bio
- Préserver et améliorer la qualité des sols et de l'eau
- Réduire les importations d'intrants chimiques
- Enrayer l'effondrement de la biodiversité
- Réduire l'exposition au risque de stress hydrique
- Préserver les cours d'eau et les nappes phréatiques
- Amplifier les puits de carbone



Développer des filières alimentaires équitables permettant d'orienter **une part plus importante de la production et de la transformation vers la demande régionale** ?

OBJECTIFS

- Assurer un meilleur partage de la valeur indispensable pour rémunérer la transition agricole
- Faire le lien entre la production, la transformation et la distribution
- Accroître l'autonomie alimentaire du territoire
- Assurer l'accès de tous aux emplois de la filière alimentaire sur toutes les étapes de la chaîne



Répondre à l'urgence de développer des alternatives régionales aux besoins matériels, énergétiques et techniques des filières ?

OBJECTIFS

- Réduire la dépendance aux importations
- Générer de nouvelles activités et de nouveaux emplois



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers



www.ademe.fr

011947



9 791029 720277